



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Viticulture

Direction de la protection des
consommateurs

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 23 octobre 2025

Objet : Question parlementaire n° 3087 du 22 octobre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Identification de produits à base de viande dans la restauration ».

Madame la Ministre,

En date du 22 octobre 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture et de la Ministre de la Protection des consommateurs.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Protection des
consommateurs

(s.) Martine Hansen